



Problème avec viabuy qui me demande de payer la somme de 89,70.

Par **coco62420**, le **22/12/2017** à **18:10**

Bonjour,

Cela fait plusieurs fois que je reçois des mails de la part VIABUY me disant que je dois payer la somme de 89,70 € pour alimenter ma carte mais vu que je vis seulement avec mon AHH, je suis dans l'incapacité de payer cette somme et donc j'ai reçu un courrier de la part d'IJCOF me disant de payer la somme de 89,70 € que je ne peux pas payer. Est-ce que quelqu'un pourrais me dire si je dois payer cette somme quand même ou non ?

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **22/12/2017** à **19:30**

Bsr,

Impossible de vous aider sans savoir à quoi correspond cette somme ?

Par **coco62420**, le **22/12/2017** à **20:25**

bonsoir il me demande de payer la somme de 89,70 euros suite a l'achat de la carte VIABUY qui sois disant sa était dit dans leur règle pour approvisionner la carte don je n'est pas vue car moi tout se don j'ai vue c'est que la carte il fallait l'acheter se que j'ai fait et que les frais annuels sont de 29,90 euros plus 10€ de frais de clôture de dossier c est 29.90 euros par an et c'est préciser aussi frais de clôture immédiate , 29.90 plus 10 euros de frais de fermeture , ce qui fais 39.90 donc vue que moi je vie seulement avec mon AHH je suis dans l'incapacité de payer les 89,70 euros car il n'arrête pas de me harcelé avec leur mail plus leur courrier que j'ai de nouveau reçu de la part de ijcof qui me dise de payer la somme de 89,70 euros donc je voudrais savoir ce que je doit faire si je doit payer quand même la somme demander ou non car vue certain commentaire que j'ai pu lire sur le site.

merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **23/12/2017** à **00:47**

Vous saviez avant de souscrire que vous n'en aviez pas les moyens.

Tentez de retourner la carte en expliquant votre situation et que vous ne vous en êtes pas servi. C'est la seule solution, en demandant la remise gracieuse des pénalités de fermeture immédiate.

Et si vous n'obtenez pas cette clémence, vous devrez payer.